

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 07/07/2006

### **EDF Energies Nouvelles inaugure le plus important parc éolien de la région Languedoc-Roussillon**

**Le 7 juillet 2006, EDF Energies Nouvelles inaugure le parc éolien de La Moure, dans l'Hérault, sur la commune d'Aumelas, en présence de Pierre Gadonneix, Président Directeur Général d'EDF, de Pâris Mouratoglou, Président Directeur Général d'EDF Energies Nouvelles et d'Yves Piétrasanta, Vice-Président de la Région Languedoc-Roussillon.**

Projet réalisé par EDF Energies Nouvelles, leader de l'éolien en France, le parc d'Aumelas est le plus important parc éolien de la Région Languedoc-Roussillon. Il a une capacité installée de 22 MW et comporte 11 éoliennes. Situé sur le plateau de La Moure, dans une vaste zone de garrigue, il bénéficie d'un vent exceptionnel et régulier. Il participe à l'alimentation en électricité de deux agglomérations, Montpellier et Sète. Sa production annuelle estimée est de 64 millions de kWh, soit l'équivalent de la consommation d'électricité d'une ville de 40 000 habitants.

Cette centrale représente un investissement de 23 millions d'euros. EDF Energies Nouvelles en a signé la réalisation (études, financement, construction) et en assure l'exploitation.

Le parc éolien de La Moure, mené en concertation avec la Commune d'Aumelas, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault et la Communauté de Communes du Nord du Bassin de Thau, est appelé à se développer. Une demande de permis de construire pour 32 MW supplémentaires a été déposée en juin 2006.

Avec ce nouveau parc éolien, EDF Energies Nouvelles poursuit la dynamique de son développement en France, sur un marché en décollage. Dans l'éolien, en France, l'entreprise a réalisé 125 MW et 94 MW sont en cours de construction.

EDF Energies Nouvelles est une filiale à 50 % du groupe EDF. Producteur d'électricité verte issue du vent (éolien), de l'eau (petite hydraulique), du soleil (solaire) ou des végétaux (biomasse), EDF Energies Nouvelles est un acteur de stature internationale sur le marché des énergies renouvelables avec une forte spécialisation dans l'éolien. Avec un chiffre d'affaires de 335 millions d'euros en 2005, un parc de centrales en production totalisant près de 900 MW, une forte présence en Europe et aux Etats-Unis, EDF Energies Nouvelles figure parmi les principaux acteurs mondiaux des énergies renouvelables.

#### CONTACTS

##### **EDF Energies Nouvelles**

Marilys Dubernet  
01 40 90 23 65

##### **Brunswick**

Patricia Perrier  
01 53 96 83 83

## PARC EOLIEN D'AUMELAS

### Situation géographique

- ▶ Commune d'Aumelas dans l'Hérault
- ▶ Site : « montagne de la Moure »,
- ▶ Plateau situé au sud-ouest de Montpellier (environ 20 km) et au nord de Sète (environ 15 km)

### Puissance installée et production

- ▶ Puissance installée totale : 22 MW
- ▶ Production annuelle d'électricité estimée : 63,8 millions de kWh, correspondant à l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de 40 000 habitants

### Caractéristiques du parc

- ▶ Deux parcs adjacents : *Conques* (12 MW) et *Quatre Bornes* (10 MW)
- ▶ 11 éoliennes de 2 MW
- ▶ Machines REpower MM70
- ▶ Hauteur : 65m au moyeu / 100m en bout de pale
- ▶ Poids unitaire d'une éolienne : 206 t
- ▶ Vitesse moyenne du vent à 65m : environ 8m/s

### Coût d'investissement

- ▶ 23 millions d'euros

### Opérateur

- ▶ EDF Energies Nouvelles (filiale à 50% d'EDF)  
Développement, construction, exploitation de l'ensemble du parc  
Propriétaire du parc de Conques (12MW). Cession à des investisseurs des 10 MW restants, dont EDF Energies Nouvelles gère l'exploitation

### Constructeur

- ▶ REpower, fabricant d'éoliennes allemand

### Propriétaire des terrains

- ▶ Particuliers

## Étapes clé du projet

- ▶ Premiers contacts avec la commune : début 2000
- ▶ Mât de mesures installé depuis juin 2000
- ▶ Etudes techniques et environnementales : septembre 2000 à septembre 2001 (un cycle saisonnier complet) :
  - . validation du potentiel éolien
  - . validation du potentiel de raccordement électrique
  - . prise en compte des caractéristiques environnementales (chasse, Natura 2000...)
  - . définition de l'implantation et du type d'éoliennes
- ▶ Réunion publique : 30 novembre 2001
- ▶ Dépôt du Permis de Construire : décembre 2001
- ▶ Commission des sites et des paysages : consultation lors de l'instruction du permis de construire
- ▶ Obtention Permis de Construire : septembre 2002
- ▶ Etude solution raccordement : septembre 2002 à avril 2004
- ▶ Construction de septembre 2004 à mars 2005
- ▶ Raccordement et mise en service : septembre 2005

## Choix du site

Le plateau d'Aumelas, bénéficie d'une situation très favorable au développement d'un parc éolien.

### Sur le plan technique :

- Le gisement éolien est de très bonne qualité : la vitesse moyenne annuelle du vent est élevée, la turbulence (facteur de vieillissement anticipé des éoliennes) est limitée.
- Le réseau électrique, assez proche du site, peut absorber la production prévue.

### Sur le plan territorial :

- Le site choisi se situe à proximité des deux grands bassins de consommation électrique du département de l'Hérault, Sète et Montpellier : la production annuelle, équivalente à la consommation d'une population d'environ 40 000 personnes, sera donc consommée très largement sur place.

### Sur le plan environnemental :

- Il bénéficie d'une proposition de classement "Natura 2000", garantissant l'attention toute particulière d'EDF Energies Nouvelles à la réalisation d'un ouvrage respectueux de l'environnement.
- Le parc éolien a suscité un projet artistique valorisant l'identité du lieu ; il porte la preuve concrète qu'un territoire peut s'approprier des éoliennes.

## Carte d'implantation



### Raccordement réseau EDF

Maîtrise d'Ouvrage : EDF  
Poste source : Loupian, sis à 8 km du site  
Nature des travaux : souterrains  
Tension de raccordement : 20 000 Volts

### Extension du parc

Une extension du parc est actuellement en projet.

Le parc s'étendrait alors sur plusieurs communes environnantes faisant partie de la Communauté de Communes nord du Bassin de Thau et sur la commune d'Aumelas.

Une demande de permis de construire a été déposée en juin 2006 sur les communes de Villeveyrac, Poussan, et Montbazin (communauté de communes du Nord du Bassin de Thau). Celles-ci sont riveraines de la commune d'Aumelas.

Situé en continuité des onze éoliennes existantes, ce projet comporte 13 éoliennes pour une puissance de 32 MW.

Les mesures de vent ont été réalisées en plusieurs lieux du secteur d'implantation depuis plus de 5 ans. Ces 13 éoliennes supplémentaires permettraient la production de 90 millions de kWh par an.